



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 281 DU 30 AOUT AU 5 SEPTEMBRE 2021

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 20 personnes tuées dont 6 cadavres retrouvés, 1 personne enlevée et 10 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 2 femmes et 1 nouveau-né tués.

Des policiers, des Imbonerakure, des militaires et

des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie et au droit à la liberté.

Ce bulletin revient aussi sur des cas de droits économiques, sociaux et culturels et des faits sécuritaires ayant emporté des vies humaines et des blessés.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

III. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....	3
I.1. DU DROIT A LA VIE.....	3
I.2. DU DROIT A LA LIBERTE.....	3
I.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....	3
I.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....	3
II. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS	4
III. DES FAITS SECURITAIRES	5
III.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES	5
III.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE.....	7
III.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES.....	7
IV. CONCLUSION	8

SIGLES ET ABREVIATIONS

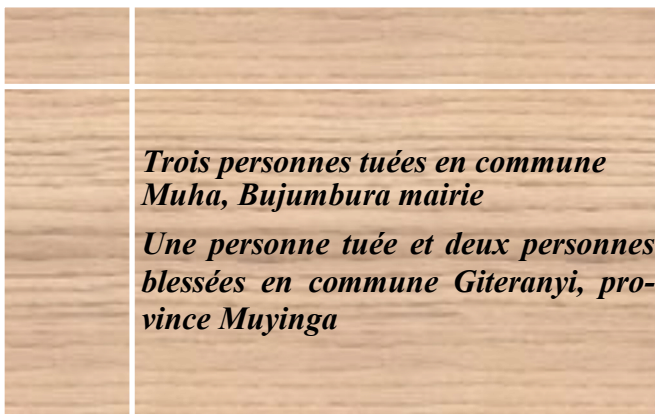
CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNL	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
DCE	: <i>Direction Communale de l'Education</i>
DPE	: <i>Direction Provinciale de l'Education</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
ONAMOB	: <i>Office National de la Téléphonie Mobile</i>
PJ	: <i>Police Judiciaire</i>
RN	: <i>Route Nationale</i>

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

Trois personnes tuées en commune Muha, Bujumbura mairie

Dans la matinée du 5 septembre 2021, vers 5 heures, sur la rue Muhanga, zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura mairie, trois hommes non identifiés ont été tués fusillés par des policiers. Selon des sources sur place, ces hommes étaient accusés de vol des batteries des véhicules dans des ménages de cette localité. Selon les mêmes sources, vers 3 heures, la police en patrouille avait été informée que des gens étaient en train d'escalader des murs des clôtures à la rue de Muhanga et a quadrillé cette localité. Un de ces suspects a lancé des cailloux aux policiers qui ont alors tiré sur ces 3 hommes non identifiés et ces derniers sont morts sur le champ.



Trois personnes tuées en commune Muha, Bujumbura mairie

Une personne tuée et deux personnes blessées en commune Giteranyi, province Muyinga

Une personne tuée et deux personnes blessées en commune Giteranyi, province Muyinga

En date du 5 septembre 2021, vers 22 heures, au centre de négoce communément appelé « Sangirasangira », sur la colline Mugano, commune Giteranyi, province Muyinga, Isaac Manirambona, a été fusillé tandis que Didace Nzibarega et Isaac Nkengurukiyimana ont été blessés par 2^{ème} Classe Olivier Niyomwungere, militaire du 312^{ème} Bataillon Commando, matricule HR28335, affecté à une position basée sur cette colline. Selon des sources sur place, ce militaire étanchait sa soif avec d'autres personnes dans un bar nommé « Kw'irigala » du même centre. Olivier Niyomwungere s'est disputé avec ces personnes dans ce bar. Il s'est directement rendu à son poste d'attache et est revenu avec son arme. Dès son retour, il a ouvert le feu sur des gens dudit bar en tuant Isaac Manirambona et en blessant Didace Nzibarega à la jambe droite et Isaac Nkengurukiyimana à la jambe gauche. Le cadavre a été transporté vers la morgue de l'hôpital de Giteranyi et les blessés ont été évacués vers le CDS Mugano puis transférés vers l'hôpital de Ngozi. Le présumé auteur a été arrêté par d'autres militaires et a été détenu au cachot du 312^{ème} Bataillon de Giteranyi.

I.2. DU DROIT A LA LIBERTE

I.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 septembre 2021 indique qu'en date du 31 juillet 2021, sur la RN1, à la gare du Nord, à la pharmacie vétérinaire, à côté de Lumitel, zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Seleman Niyonzima, célibataire, travaillant et rési-

dent à cette pharmacie, agronome vétérinaire, originaire de la colline Burengo, commune Matongo, province Kayanza, a été arrêté par des gens non identifiés en tenue civile à bord d'un véhicule de type Ractis de plaque K7109A. Selon des sources sur place, il a été conduit vers une destination inconnue et les membres de sa famille l'ont cherché partout mais en vain.

I.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 31 août 2021, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Léonard Gakera, âgé de 50 ans, a été arrêté et conduit au cachot de la zone Buhiga par des Imbonerakure de cette colline sur l'ordre du chef de ladite colline. Selon des sources sur place, il a été accusé d'être respon-

sable de la mort d'une vache qui avait endommagé son champ. Selon les mêmes sources, la victime s'est rendu sur la colline Shanga, zone Rutonganyikwa de la même commune pour voir ses champs de manioc et y a trouvé un troupeau de vaches en train d'endommager ses cultures et le gardien a pris fuite. Léonard Gakera les a gardées et a appelé des autorités collinaires pour faire un constat.

Après 30 minutes, l'une de ces vaches est tombée par terre et est morte sur place. Fabrice Kazungu, propriétaire de ces vaches qui est arrivé sur les lieux après un certain moment quand des responsables collinaires demandaient qu'on abatte cette vache morte afin d'identifier la cause de cette mort mais il a refusé disant qu'ils devaient l'enterrer et que le propriétaire du champ la paye.

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune Shombo, province Karuzi

En dates du 28 et du 29 août 2021, sur la colline Gaharo, zone Rusi, commune Shombo, province Karuzi, huit membres du parti CNL dont Rupien et Bukuru ont été arrêtés par l'administrateur de cette commune accompagné par un prénommé Nestor, représentant communal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, en date du 28 août 2021, certains membres du parti CNL se sont disputés avec le chef de dix ménages qui avait organisé une attaque au domicile de Rupien, membre du parti CNL sur la colline Gaharo en versant par terre de la bière destinée à la fête du mariage. Des Imbonerakure de cette colline accompagnés par ceux des collines voisines sont intervenus et se sont battus contre des membres du parti CNL en arrêtant trois dont Bukuru et Rupien. Ces derniers ont été conduits au cachot du poste de police de la commune Shombo. En date du 29 août 2021, Pierre Nizigiyimana, administrateur de la commune Shombo accompagné du prénommé Nestor, représentant communal des Imbonerakure s'est rendu sur les lieux pour une réu-

nion de pacification et a fait arrêter 5 membres du parti CNL. Ces derniers ont été conduits aussi au cachot du poste de police de cette commune.

Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 2 septembre 2021, sur la colline Gitaramuka, commune Burambi, province Rumonge, Alexis Nimubona alias Nizeye âgé de 46 ans, agent de garde de l'antenne de l'ONAMOB situé sur la colline Gisunzu a été arrêté à son domicile et a été conduit au cachot du poste de police à Burambi, accusé de participation aux bandes armées. Selon des sources sur place, en date du 3 septembre 2021, Alexis Nimubona a été sorti du cachot, puis conduit à son domicile pour une opération de fouille perquisition et a été transféré à bord d'un véhicule de la police au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge. Selon les mêmes sources, la police cherchait des armes mais elle ne les avait pas trouvées.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune Shombo, province Karuzi

Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge

II. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Abandons scolaires et grossesses non désirées en province Cibitoke

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, la DPE Cibitoke a enregistré 14 345 abandons scolaires dont 64 grossesses non désirées dans les ECOFO et les écoles post-fondamentales. Parmi ces abandons, figurent 7500 garçons et 6845 filles. Selon les

sources sur place, ces abandons scolaires ont été dus essentiellement à la pauvreté et aux migrations internes des familles. Comme les tableaux ci-après l'indiquent, les effectifs les plus élevés de ces abandons ont été enregistrés au niveau des ECOFO soit 13 021 et la DCE Mugina s'est classée en première position avec 3279 abandons.

Tableaux des abandons scolaires dans les ECOFO de la DCE

Commune	Garçons	Filles	Total
Buganda	1,009	848	1,857
Bukinanyana	1,026	727	1,753
Mabayi	1,041	889	1,930
Mugina	1,528	1,751	3,279
Murwi	1,045	1,050	2,095
Rugombo	1,192	915	2,107
Total	6,841	6,180	13,021

Tableaux des abandons scolaires dans les écoles post-fondamental de la DCE

Commune	Garçons	Filles	Total
Buganda	82	73	155
Bukinanyana	91	92	183
Mabayi	82	139	221
Mugina	128	137	265
Murwi	160	140	300
Rugombo	116	84	200
Total	659	665	1 324

Tableau des grossesses non désirées dans les écoles post-fondamentales des DCE

Commune	Nombre de grossesses
Mabayi	14
Mugina	12
Murwi	4
Buganda	5
Bukinanyana	13
Rugombo	16

Violation du domicile et destruction des biens en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} septembre 2021 indique qu'en date du 27 août 2021, vers 19 heures, sur la colline Gaharo, zone Rusi, commune Shombo, province Karuzi, un groupe d'Imbonerakure commandés par un chef de dix ménages, se sont introduits dans le ménage de Rupien, membre du parti CNL et ont versé par terre du vin de banane après avoir détruit des récipients dans lesquels se trouvait ce vin. Selon des sources sur place, ce vin avait été préparé pour soutenir un

voisin membre du parti du CNL qui allait organiser une fête de mariage le lendemain en date du 28 août 2021. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure accusaient cette famille d'avoir fabriqué cette bière pour fêter avec des membres du parti CNL lorsque des Imbonerakure participeraient à leur fête en commune Gasorwe, province Muyinga dans le cadre de la célébration de la fête nationale des Imbonerakure. Signalons que du 28 au 29 août 2021, des autorités administratives accompagnées par des Imbonerakure ont arrêté 8 membres du parti CNL sur cette colline.

III. DES FAITS SECURITAIRES

III.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Rutovu, province Bururi

En date du 4 septembre 2021, vers 17 heures, sur la colline Munyinya, zone Muzenga, commune Rutovu, province Bururi, Nestor Nkwirikiye, âgé de plus de 65 ans, catéchiste à la succursale située sur la colline Kinyonzo, commune Rutovu, a été tué par étranglement par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, Nestor Nkwirikiye rentrait à son domicile quand il a été attaqué au niveau de la localité située entre la colline Kinyonzo et Munyinya. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs ainsi que le mobile de ce meurtre n'ont pas été connus.

Un corps sans vie retrouvé en commune Gahombo, province Kayanza

En date du 3 septembre 2021, vers 20 heures, sur la sous-colline Kabenga, colline Businde, zone Ruka-

go, commune Gahombo, province Kayanza, Raphaël Nikobamye, âgé de 38 ans, de la composante sociale Twa, a été tué poignardé par des gens non identifiés qui lui ont tendu une embuscade. Selon des sources sur place, Raphaël Nikobamye rentrait à son domicile sur son vélo en provenance du centre de négoce de la zone Rukago et son corps a été retrouvé à quelques mètres de la route. Selon Sylvestre Ntunzwenimana, administrateur de cette commune, David Haragirimana, Oscar Manirambona, Evode Itangivyiza et Salvator Irandekuye, tous de cette même colline ont été arrêtés pour des raisons d'enquête car selon lui, ils ont été les premiers à voir le corps de la victime.

Un corps sans vie retrouvé en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 1^{er} septembre 2021, le matin, à la bibliothèque sise à la colline Kiryama, au centre Buraniro, commune Butaganzwa, province Kayanza, un corps sans vie d'Eugène Niyokwizera, âgé de 38 ans, sentinelle, a été retrouvé. Janvier Kanyana, administrateur de la commune Butaganzwa, a confirmé les faits en indiquant que la victime a été tuée par un groupe de bandits à cette bibliothèque où elle travaillait. Selon cette autorité, ces présumés bandits ont volé à cette bibliothèque une somme d'argent de plus d'un million de francs burundais et quelques objets comme un ordinateur ainsi qu'une imprimante.

Un corps sans vie retrouvé en commune Kibago, province Makamba

En date du 4 septembre 2021, le matin, sur la sous-colline Nyagatoke, colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, un corps sans vie d'un nommé Nyanzira, âgé de 55 ans, commerçant, a été retrouvé sur la rive de la rivière Mushara. Selon des sources sur place, la victime avait été vue pour la dernière fois le 2 septembre 2021, vers 19 heures, dans une buvette sur cette colline de retour du marché communément appelé « kwa Buhinja » se trouvant à la frontière burundo-tanzanienne. Selon les mêmes sources, il a été trouvé lors d'une fouille perquisition opérée par des policiers du commissariat communal de Kibago en collaboration avec des habitants de la localité.

Un corps sans vie retrouvé en commune Gasorwe, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 août 2021 indique qu'en date du 28 août 2021, vers 23 heures, sur la colline Karama, commune Gasorwe, province Muyinga, un corps sans vie d'Asman Ndiokubwayo, âgé de 35 ans, marié et père de 2 enfants, a été retrouvé pendu dans sa chambre à coucher. Selon des sources sur place, l'administration a indiqué qu'il s'agissait d'un suicide car il était en parfaite harmonie avec sa famille et l'entourage.

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune et province Muyinga

En date du 1^{er} septembre 2021, au centre, commune

et province Muyinga, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans une latrine du service pédiatrie de l'hôpital de Muyinga. Selon des sources sur place, sur le cou de la victime se trouvait une corde faite de l'étoffe d'un pagne. Les autorités de cet hôpital et de la PJ ont déclaré que les enquêtes allaient commencer.

Vol à main armée en commune et province Muyinga

En date du 30 août 2021, vers 19 heures, sur la sous-colline Gakashi, colline Mukoni, commune et province Muyinga, des gens non identifiés armés d'un fusil ont dépouillé une somme de 500.000 fbu et un téléphone portable à un pompiste de la station-service MPS. Selon des sources sur place, ces gens ont tiré en l'air avant de prendre fuite vers la vallée de Kiryama de la même colline. Selon les mêmes sources, des policiers les ont poursuivis mais en vain. Le lendemain matin, des policiers ont opéré une fouille perquisition dans les environs du lieu du vol mais il n'y a pas eu d'arrestation de suspect.

Une personne tuée en commune Rutovu, province Bururi

Un corps sans vie retrouvé en commune Gahombo, province Kayanza

Un corps sans vie retrouvé en commune Butaganzwa, province Kayanza

Un corps sans vie retrouvé en commune Kibago, province Makamba

Un corps sans vie retrouvé en commune Gasorwe, province Muyinga

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune et province Muyinga

Vol à main armée en commune et province Muyinga

III.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE

Une personne tuée brûlée en commune et province Rutana

En date du 29 août 2021, vers 15 heures, sur la sous-colline Butovyi, colline Mwayi, zone, commune et province Rutana, Karegeya, âgé de plus de 70 ans, a été brûlé par ses trois fils. Selon des sources sur place, Karegeya avait 2 femmes dont l'une était morte après avoir été empoisonnée par son mari en date du 28 août 2021. Karegeya a demandé à ses enfants l'argent collecté lors de la cérémonie de le-

vée de deuil pour aller acheter de la boisson au cabaret et ses enfants lui en ont refusé. Selon les mêmes sources, il a ensorcelé sa fille qui s'est directement évanouie. Les frères de la victime ont battu Karegeya et ce dernier a donné des médicaments à sa fille qui est directement guérie. Par après, ces fils ont brûlé leur père, Karegeya, en pleine journée, vers 14 heures, à son domicile. Les présumés auteurs ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du poste de police de la commune Rutana.

III.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Neuf personnes mortes en commune Gisagara, province Cankuzo

En date du 4 septembre 2021, au centre urbain de Murore, à moins de 300 mètres de l'hôpital Murore, colline Kigati, commune Gisagara, province Cankuzo, neuf personnes dont deux femmes ont été tuées suite à l'effondrement d'une église catholique en construction ayant causé aussi plus de 20 bles-

sés. Selon des sources sur place, ces neuf victimes sont Gislaine Mugisha, Emelyne Niyonsenga, Gérard Niyomwungere, Oscar Nkeshimana, Onésime Ntungwanayo, Justin Niyomuremyi, Elysée Iraganje, Moïse Bukuru et Jean Baptiste Barutwanayo. Selon les mêmes sources, les personnes blessées ont été conduites à l'hôpital Murore pour des soins médicaux.

IV. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays. économiques, sociaux et culturels ainsi que des faits sécuritaires ayant causé la perte des vies humaines et des blessés dans certaines localités du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie et à la liberté. La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.

Ce bulletin répertorie également des cas de droits